|  |  |
| --- | --- |
| **A**nalyser les différences entre les sexes | * Utiliser des évaluations participatives auprès des femmes, des filles, des garçons et des hommes pour recueillir des informations sur les:   + Rôles des femmes, des filles, des garçons et des hommes dans l'approvisionnement alimentaire   + Restrictions / préférences alimentaires culturelles et religieuses pour les femmes et les hommes   + Différences dans le contrôle et l'accès des femmes et des hommes aux ressources alimentaires   + Obstacles culturels, pratiques liés à la sécurité auxquels les femmes, les filles, les garçons et les hommes pourraient être confrontés dans l'accès aux services * Analyser les raisons des inégalités entre les femmes, les filles, les garçons et les hommes; les résoudre via la programmation. * Refléter l'analyse de genre dans les documents de planification et les rapports de situation. |
| **C**oncevoir des services pour répondre aux besoins de tous | * Concevoir des services pour réduire le temps que les femmes et les enfants prennent pour se rendre aux points de distribution de nourriture et à en sortir (p. Ex. Distribution organisée à différents intervalles de temps pour éviter les foules et les longs délais d'attente). * Élaborer des services pour alléger le fardeau que peut représenter l'aide alimentaire pour les femmes bénéficiaires, notamment en établissant des points de distribution alimentaire aussi proches que possible des bénéficiaires et en rendant le poids des colis alimentaires acceptables pour les femmes (par exemple 25 kg au lieu de 50 kg). |
| Assurer l’**A**ccès pour tous | * Surveiller régulièrement l'accès des femmes, des filles, des garçons et des hommes aux services par des contrôles sur place et des discussions avec les communautés. * Pallier ver rapidement les obstacles à l'égalité d'accès. |
| Assurer une **P**articipation égale | * Veiller à ce que les femmes et les hommes participent de manière égale (selon le principe de la parité ) à la prise de décision, à la planification, à la mise en œuvre et à la gestion des programmes d'aide alimentaire. * Créer des comités (avec une représentation égale des femmes et des hommes) pour cibler, surveiller et distribuer les produits alimentaires et déterminer les besoins des groupes vulnérables. |
| **F**ormer tous également | * Employer un nombre égal de femmes et d'hommes dans les programmes de distribution alimentaire, et garantir l'égalité d'accès aux formations. |

|  |  |
| --- | --- |
| **L**utter contre la violence sexiste | * Inclure les femmes et les hommes dans le processus de sélection des points de distribution sécurisés. * S'assurer qu'une équipe équilibrée représentant le même nombre de femmes et d’hommes distribue de la nourriture. * Créer des «espaces sûrs» aux points de distribution et des horaires de «passages sûrs» pour les femmes et les enfants qui sont chefs de famille. * Effectuer la distribution tôt dans la journée pour permettre aux bénéficiaires de rentrer chez eux avant la tombée de la nuit. * Surveiller la sécurité et les cas de violences. |
| **C**ollecter, analyser et rapporter les données de surveillance du programme | * Recueillir, analyser et communiquer régulièrement des données ventilées par sexe et par âge sur la couverture de la distribution alimentaire. * Développer des outils de suivi et d'évaluation en concertation avec les femmes et les hommes de la population cible pour examiner spécifiquement l'impact de la distribution alimentaire sur leur vulnérabilité, à savoir concevoir des questionnaires qui examinent comment les besoins alimentaires des femmes, des filles, des garçons et des hommes ont été pris en compte. * Évaluer l'impact du programme d'aide alimentaire sur les femmes, les filles, les garçons et les hommes (par exemple, les besoins, l’accès et le contrôle des ressources, le capital physique et humain, les revenus et moyens de subsistance). * Consulter les femmes, les filles, les garçons et les hommes pour identifier les lacunes latentes et les domaines à améliorer. * Développer et mettre en œuvre des plans pour lutter contre les inégalités et assurer l'accès et la sécurité pour toute la population cible. |
| **C**ibler les actions basées sur l'analyse | * Désigner les femmes comme point de contact initial pour la distribution alimentaire d'urgence. * S'assurer que les femmes aient droit à la nourriture. * Adopter des mesures positives pour remédier à la discrimination dans l'allocation des ressources alimentaires (par exemple, s'assurer que les enfants de moins de cinq ans, les femmes malades ou mal nourries, les femmes enceintes et allaitantes et d'autres groupes vulnérables sont prioritaires pour l’alimentation). |
| **C**oordonnerles actions collectivement | * Veiller à ce que les acteurs de la distribution alimentaire se concertent avec ceux d'autres domaines pour coordonner les questions de genre, notamment en participant aux réunions régulières du réseau sur le genre. * S'assurer qu’un plan d’action pour la prise en compte de la dimension genre a été élaborée pour la zone consacrée à la distribution des vivres et que les indicateurs spécifiques au projet y sont mesurés sur la base de la liste de contrôle fournie dans le Manuel sur le genre du Comité permanent inter-organisations. * Travailler avec d'autres secteurs / groupes pour assurer l’exécution de programmes humanitaires sensibles au genre. |